

RCS : AUBENAS

Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 80123

Numéro SIREN : 504 328 873

Nom ou dénomination : 07 MINIATURES

Ce dépôt a été enregistré le 20/10/2023 sous le numéro de dépôt 6378



*Vivez l'Ardèche en un clin d'œil !*

**Convocation à l'Assemblée Générale de la SARL 07 Miniatures  
du vendredi 27 mai 2022**

Monsieur,

Nous vous remercions de bien vouloir participer à l'Assemblée Générale de la SARL 07 Miniatures qui se tiendra 1230, route de Nîmes à Soyons (07130) le :

**Vendredi 26 Mai 2022 à 18h30**

L'ordre du jour étant le suivant :

- examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- quitus à la gérance
- affectation des résultats de l'exercice
- questions diverses

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations respectueuses.

Fait à Soyons, le 24 avril 2023

Mr ARGAUD Guillaume

Jardin des Trains Ardéchois  
SARL "07 MINIATURES"  
1230 Rte de Nîmes - 07130 SOYONS  
SIRET 504 328 873 00014 - APE 9329Z  
TVA FR 31 504 328 873

## **Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de la SARL 07 Miniatures**

L'an deux mille vingt et trois et le vendredi vingt-six mai à dix-huit heures trente (26/05/2023 18h30),  
L'associé unique de la SARL 07 Miniatures, au capital de 15000 euros, s'est réunis à SOYONS, 1230 route de Nîmes,  
en assemblée générale ordinaire. Était présent :

- Monsieur ARGAUD Guillaume 1230 route de Nîmes 07130 Soyons

L'assemblée est présidée par Monsieur ARGAUD Guillaume gérant.

Le gérant possède 1500 parts sociales, représentant la totalité des parts sociales, et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes les décisions ordinaires, conformément aux dispositions des statuts.

Le gérant dépose :

- les comptes annuels (Bilan + Compte de Résultat + Annexes)
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée

Le gérant déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- quitus à la gérance
- affectation des résultats de l'exercice
- questions diverses.

**Résolutions :**

Approbation des comptes arrêtés au 31/12/2022 : l'assemblée générale, après avoir examiné les pièces annexes et avoir délibéré, approuve les comptes présentés par le gérant au 31/12/2022 sur la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

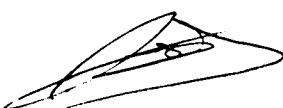
Quitus à la gérance : l'assemblée générale, après avoir délibéré, donne quitus au gérant de leur gestion pour la période écoulée.

Affectation des résultats de l'exercice : l'assemblée générale constate le résultat déficitaire de l'exercice à hauteur de 10629 €.

Questions diverses : néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-neuf heures. De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le gérant.

ARGAUD Guillaume



Jardin des Trains Ardéchois  
SARL "07 MINIATURES"  
1230 Rte de Nîmes - 07130 SOYONS  
SIRET 504 328 873 00014 - APE 9329Z  
TVA FR 31 504 328 873

**« SARL 07 Miniatures »**  
**Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 26 mai 2023**

**Rapport de Gestion** concernant les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société, pour que vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de ce même exercice.

Nous précisons que les convocations ainsi que tous les documents et pièces prévus par l'article R. 223-18 du Code de commerce vous ont été adressés quinze jours au moins avant la date de l'assemblée. En outre, l'inventaire a été tenu à votre disposition au siège social dans le délai prescrit par le même article.

**1. Établissement des comptes annuels**

Nous vous indiquons que les comptes annuels de la société, soumis à votre approbation, ont été établis selon les formes et les méthodes d'évaluations conformes à la réglementation en vigueur.

**2. Situation et activité de la société durant l'exercice écoulé**

Comme prévue, l'année comptable a été fixé à 1 an du 01 janvier au 31 décembre.

L'année a été marquée par une année de canicule du mois de mai à la mi-Août entraînant des pertes de fréquentation de -15 à -25%.

Heureusement la seconde quinzaine d'août ainsi que des bonnes vacances de la Toussaint ont permis de limiter les énormes pertes.

La saison se clôture avec une fréquentation très nettement inférieure à la normale pour la troisième année consécutive.

La saison se finit néanmoins sur un chiffre d'affaire HT de 118 571 €, ce qui est mieux que 2021 mais encore nettement en dessous de la normale et surtout par une première année déficitaire à hauteur de 10 629€.

De nombreux investissements ont également été effectués afin de moderniser les outils d'exploitation.

M. Argaud Guillaume gérant continué d'occuper les locaux comme résidence en contrepartie d'un loyer de 300€/mois.

**3. Conventions réglementées visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce**

Les sociétés SARL 07 Miniatures et SCI AGAC ont des associés en commun, à savoir :

- Monsieur ARGAUD Guillaume 1230 route de Nîmes 07130 Soyons

Et sont liées par un bail commercial de location du ténement immobilier « Ardèche Miniatures » sis à Soyons. Le montant des loyers facturés sur l'exercice s'élève à 37148 € H.T dû à une augmentation du loyer.

La rémunération du gérant, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élève à 16800€.

La valeur en compte courant des associés gérants au 31 décembre 2021 s'élève à :  
5516,86 € pour Monsieur ARGAUD Guillaume

**4. Affectation du résultat**

L'exercice écoulé se traduit par un déficit de (10629) €.

La perte de l'exercice d'un montant de 10629 est affecter au compte "Autres réserves".

**5. Résolutions particulières**

Aucune résolution particulière n'est à noter à ce jour.

  
**Jardin des Trains Ardéchois**  
SARL "07 MINIATURES"  
1230 Rte de Nîmes - 07130 SOYONS  
SIRET 504 328 873 00014 - APE 9329Z  
TVA FR 31 504 328 873

Désignation de l'entreprise <u>SARL ARDECHE MINIATURES</u>						Néant <input type="checkbox"/> *
Adresse de l'entreprise <u>1230 Route de Nîmes</u>				07130 SOYONS		
Numéro SIRET * <u>50432887300014</u>						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>				
				Exercice N clos le <u>31122022</u>	Exercice N-1 clos le <u>31122021</u>	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	<b>010</b>	<b>012</b>			
	Fonds commercial *					
	Autres *	<b>014</b>	<b>2 175</b>	<b>016</b>	<b>185</b>	<b>1 990</b>
	Immobilisations corporelles *	<b>028</b>	<b>97 046</b>	<b>030</b>	<b>56 216</b>	<b>40 833</b>
	Immobilisations financières * (1)	<b>040</b>	<b>7 710</b>	<b>042</b>		<b>7 710</b>
	Total I (5)	<b>044</b>	<b>106 933</b>	<b>048</b>	<b>56 401</b>	<b>50 533</b>
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	<b>050</b>		<b>052</b>		
	Marchandises *	<b>060</b>	<b>6 411</b>	<b>062</b>		<b>6 411</b>
	Avances et acomptes versés sur commandes	<b>064</b>		<b>066</b>		
ACTIF CIRCULANT	Créances (2)	<b>068</b>	<b>600</b>	<b>070</b>		<b>600</b>
	Clients et comptes rattachés*					100
	Autres * (3)	<b>072</b>	<b>1 154</b>	<b>074</b>		<b>1 154</b>
	Valeurs mobilières de placement	<b>080</b>		<b>082</b>		
	Disponibilités	<b>084</b>	<b>78 234</b>	<b>086</b>		<b>78 234</b>
	Charges constatées d'avance *	<b>092</b>	<b>32</b>	<b>094</b>		<b>32</b>
	Total II	<b>096</b>	<b>86 431</b>	<b>098</b>		<b>86 431</b>
	Total général (I+II)	<b>110</b>	<b>193 364</b>	<b>112</b>	<b>56 401</b>	<b>136 963</b>
						<b>160 802</b>
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			<b>120</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
	Ecart de réévaluation			<b>124</b>		
	Réserve légale			<b>126</b>	<b>1 500</b>	<b>1 500</b>
	Réerves réglementées*			<b>130</b>		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	<b>131</b>		<b>132</b>	<b>95 074</b>	<b>82 519</b>
	Report à nouveau			<b>134</b>		
	Résultat de l'exercice			<b>136</b>	<b>(10 629)</b>	<b>12 555</b>
	Subventions d'investissement			<b>137</b>		<b>24</b>
	Provisions réglementées			<b>140</b>		
DETTE (4)	Total I	<b>142</b>	<b>100 945</b>			<b>111 598</b>
	Provisions pour risques et charges	<b>Total II</b>	<b>154</b>			
	Emprunts et dettes assimilées			<b>156</b>	<b>20 588</b>	<b>26 543</b>
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			<b>164</b>		
	Fournisseurs et comptes rattachés *			<b>166</b>	<b>8 221</b>	<b>13 047</b>
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N.....)	<b>169</b>	<b>5 517</b>	<b>172</b>	<b>7 209</b>	<b>9 615</b>
	Produits constatés d'avance			<b>174</b>		
	Total III	<b>176</b>	<b>36 018</b>			<b>49 204</b>
	Total général (I + II + III)	<b>180</b>	<b>136 963</b>			<b>160 802</b>
RENOVIS	Dont immobilisations financières à moins d'un an	<b>193</b>		(4) Dont dettes à plus d'un an	<b>195</b>	<b>14 601</b>
	(1) Dont créances à plus d'un an	<b>197</b>		Cout de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	<b>182</b>	<b>19 115</b>
	(2) Dont comptes courants d'associés débiteurs	<b>199</b>		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	<b>184</b>	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

**(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

**N° 2033-B 2023**

Formule obligatoire (article 402 septies) Annexe du Code Général des Impôts		Désignation de l'entreprise		SARL ARDECHE MINIATURES		Exercice N clos le 13 1 1 2 0 2 2	Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 0 2 1	Neant
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons	209		210	32 593		25 642
	Production vendue	biens intracommunautaires	215		214			
		services *	217		218	85 978		71 767
	Production stockée *	( Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production )			222			
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226	16 000		63 192
	Autres produits				230	4 372		3 390
	Total des produits d'exploitation hors I.V.A. (I)				232	138 942		163 992
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	11 483		9 568
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation de stock (marchandises) *				236	(15)		(777)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240			
	Autres charges externes * : ( dont crédit bail : - mobilier - immobilier )				242	70 376		84 147
	Impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe professionnelle CFE et CVAE )	243	1 988	)	244	2 084		2 008
	Rémunérations du personnel *				250	55 116		51 105
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	1 732		(997)
	Dotations aux amortissements *				254	8 820		7 041
	Dotations aux provisions				256			
PRODUITS ET CHARGES D'IMPÔTS	Autres charges ( dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger )	259			262	287		512
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
	Total des charges d'exploitation (II)				264	149 885		152 608
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(10 943)		11 384
	Produits financiers				280	18		17
	Produits exceptionnels				290	24		2 194
	Charges financières				294	128		91
	Charges exceptionnelle ( dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) )	347			300			1 557
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions neuves (art. 39 quinque D)	348						
Réintégitations	Impôts sur les bénéfices *				306	(400)		(609)
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	(10 629)		12 555
	<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	314 10 629
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 n°4)				324	(400)		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des épargnes d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	667	
Déductions	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		( Part de loyers dispensés de réintégration )	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprise nouvelle (cf. article 39-4 C.G.I.)	986		Zone franche urbaine (cf. article 39-4 C.G.I.)	987	127		
	Reprise d'entreprises en difficulté (art. 39-4 C.G.I.)	981		Jeune entreprise innovante (cf. article 39-4 C.G.I.)	989	991		
	ZFA NG (cf. article 39-4 C.G.I.)	345		Investissements outre-mer	344	346		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 deces) A B C D E F G			Zone de développement prioritaire (cf. article 39-4 C.G.I.)		993		
Déficits	<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTIÉRIEURS</b>				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	354 10 362
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (entreprises I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables : * ..... 35 762				360			
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	372	10 362

SARL ARDECHE MINIATURES

1230 Route de Nîmes

07130 SOYONS

**ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022**

**Jardin des Trains Ardéchois**

SARL "07 MINIATURES"

1230 Rte de Nîmes - 07130 SOYONS

SIRET 504 328 873 00014 - APE 9329Z

TVA FR 31 504 328 873



Certifie Conforme

**CABINET JP GONNIN EXPERTISE**

6 RUE DE GILLIERE

BATIMENT EPICENTRE

26100 ROMANS SUR ISERE

04.75.45.56.97

## ANNEXE

### SOMMAIRE

#### - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	x
Permanence ou changement de méthodes	x

#### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Etat des provisions	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Composition du capital social	x
Evaluation des immobilisations corporelles	x
Evaluation des amortissements	x
Evaluation des matières et marchandises	x
Produits à recevoir	x
Charges à payer	x
Charges et produits constatés d'avance	x

#### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	x
Montant des engagements financiers	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 136 963.27 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 118 571.00 Euros et dégageant un déficit de 10 628.80- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1 1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	225	1 950
Constructions sur sol propre		1 857	
Installations générales agencements aménagements divers		61 714	17 165
Matériel de transport		791	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		15 522	
	TOTAL	79 884	17 165
Prêts, autres immobilisations financières		7 710	
	TOTAL	7 710	
	TOTAL GENERAL	87 819	19 115

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		2 175	
Constructions sur sol propre			1 857	
Installations générales agencements aménagements divers			78 879	
Matériel de transport			791	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 522	
	TOTAL		97 048	
Prêts, autres immobilisations financières			7 710	
	TOTAL		7 710	
	TOTAL GENERAL		106 933	

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		185	185
Constructions sur sol propre		1 857		1 857
Installations générales agencements aménagements divers		32 660	6 435	39 095
Matériel de transport		734	57	791
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		12 330	2 143	14 473
	TOTAL	47 581	8 635	56 216
	TOTAL GENERAL	47 581	8 820	56 401

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements degressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
				Dotations
Autres immob.incorporelles	TOTAL	185		
Instal.générales agenc.aménag.divers		6 435		
Matériel de transport		57		
Matériel de bureau informatique mobilier		2 143		
	TOTAL	8 635		
	TOTAL GENERAL	8 820		

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Etat des provisions Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 710	7 710	
Autres créances clients	600	600	
Impôts sur les bénéfices	590	590	
Taxe sur la valeur ajoutée	163	163	
Débiteurs divers	401	401	
Charges constatées d'avance	32	32	
<b>TOTAL</b>	<b>9 496</b>	<b>9 496</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et/ou crédit à 1 an maximum à l'origine	1	1		
Emprunts et dettes et/ou crédit à plus de 1 an à l'origine	20 588	5 986	14 601	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 221	8 221		
Personnel et comptes rattachés	107	107		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	875	875		
Taxe sur la valeur ajoutée	711	711		
Groupe et associés	5 517	5 517		
<b>TOTAL</b>	<b>36 618</b>	<b>21 417</b>	<b>14 601</b>	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 954			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Crées	Remboursées	En fin
Parts sociales ordinaires	100,00	100,00			100,00

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

### Produits à recevoir

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 148
Dettes fiscales et sociales	149
Total	1 298

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	32
Total	32

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20 588
Total	20 588

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

Autres engagements donnés :		195
Intérêts courus sur emprunts	195	
Total (1)		195

##### Engagements reçus



Visitez l'Ardèche en un clin d'œil !

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE  
RUE GEORGE COUDERC - MAIRIE  
ANNEXE  
07200 AUBENAS

Soyons, le 10/10/2023

*Objet : Dépôt des comptes annuels*

Bonjour,

Par le présent courrier, je vous fais parvenir le dépôt des comptes annuels de la SARL 07 Miniatures.

Vous trouverez en pièce jointe :

- La convocation à l'AG
- Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la SARL 07 Miniatures
- Le rapport de gestion
- Les comptes certifiés
- Un chèque de 47,54€

En vous souhaitant bonne réception,

Cordialement

Argaud Guillaume

  
**Jardin des Trains Ardéchois**  
SARL "07 MINIATURES"  
1230 Rte de Nîmes - 07130 SOYONS  
SIRET 504 328 873 00014 - APE 9329Z  
TVA FR 31 504 328 873

